



Nao locale :

seconde réunion

Une seconde réunion de NAO locale a eu lieu ce mardi 9 décembre 2025. Celle-ci a été l'occasion de faire le tour des propositions des différentes Organisations Syndicales et d'avoir les premières tendances de la direction.

Notre Organisation Syndicale a fait le choix cette année (tenant compte de vos remontées et de vos attentes) de proposer à la Direction une seule demande :

- Une enveloppe supplémentaire estimée à 10 % du résultat net 2025, (soit un peu plus de 4 M€) représentant une partie de la richesse créée par les salariés de CELDA. La forme de cette enveloppe étant à négocier lors de nos prochaines réunions qui se tiendront les 17 février et 17 mars prochain.

La Direction a écarté toute possibilité de versement d'une prime, celle-ci étant fiscalisée pour les deux parties.

Nous avons rappelé à la Direction que notre demande était fondée sur la perte de pouvoir d'achat de ces dernières années (inflation cumulée de 22.3 % depuis 2016, alors que les augmentations générales de salaire ont augmenté seulement de 7.9 %), et le discours tenu par la Direction, à savoir qu'après des années sans doute difficiles, « le retour à meilleure fortune » devra être significatif pour les salariés.

Le moment est venu de reconnaître la performance et l'investissement des salariés de CELDA.

Vos représentants : Françoise JANNETTA, Mélodie TARDIVET, Eric ROUBY, Véronique JEAN, Georges ZGAJNAR, Christine BRET, Stéphanie PARROT, Alexis GAREL, Cédric ROCHE, Corinne VILLA, Michel CHANNAC